

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi le 18 août 2006 à 19h30.

Sont présents :

Son Honneur le Maire	André Nadeau
Madame la conseillère	Joëlle Berdugo Adler
Messieurs les conseillers	Jean-Jacques Desjardins Roger Martel Lawrence Nadler
Absences motivées	Ronald Kulisek Jean-Pierre Nepveu

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Adoption de l'ordre du jour (Res. 2006-08-161)
- 2 Procès-verbaux (Res. 2006-08-162)
- 3 Correspondance (Res. 2006-08-163)
  - 3.1 Maire
  - 3.2 Directeur général
- 4 Comptes à payer et comptes payés (Res. 2006-08-164)
- 5 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions.
- 6 Adoption de règlements
  - 6.1 Règlements numéro 2006-490 concernant les nuisances (Res. 2006-08-165)
  - 6.2 Règlements numéro 2006-502 concernant les stationnements (Res. 2006-08-166)

7 Étude des chemins et avenues – Rapport final de Fernand Veillette  
(Res. 2006-08-167)

8 Avis de motion

8.1 Règlement numéro 2006-503 concernant l'achat d'un camion  
avec accessoires pour le déneigement et la cueillette des ordures.  
(Res. 2006-08-168)

9 Comité consultatif d'urbanisme

9.1 Approbation de plans d'implantation et d'intégration  
architectural. (P.I.I.A)

9.1.1 Monsieur André Nadeau (Res 2006-08-169)

9.2 Adoption des règlements numéros 2006-492 à 2006-501  
inclusivement (Res. 2006-08-170)

10 Agglomération Sainte Marguerite Estérel  
(Res. 2006-08-171)

11 Deuxième période de questions

12 Varia

12.1 Félicitations au personnel de la sécurité civile, aux personnel du  
service des incendies et aux employés de la ville d'Estérel  
(Res 2006-08-172)

12.2 Demande d'aide financière suite aux orages et vents violents du  
1 août 2006 (Res 2006-08-173)

12.3 Embauche de Gilbert Lévesque à titre d'employé remplaçant  
(Res 2006-08-174)

13 Dépôt de document

13.1 Rapport final d'activités – GDG Environnement

14 Levée de l'assemblée (Res 2006-08-175)

Résolution no : 2006-08-161

1.0 Adoption de l'ordre du jour

**Proposé par :** Jean-Jacques Desjardins

**Appuyé par :** Roger Martel

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

Résolution no : 2006-08-162

2.0 Procès-verbaux

**ATTENDU** que cette séance constitue la quinzième de la ville reconstituée d'Estérel;

**ATTENDU** la séance tenue le 21 juillet 2006 et le procès-verbal qui en résulte;

**Proposé par :** Roger Martel

**Appuyé par :** Lawrence Nadler

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance régulière tenue le 21 juillet 2006.

Résolution no : 2006-08-163

3.0 Correspondance du Maire et du Directeur général

**ATTENDU** les résumés produits de la correspondance du Maire et du Directeur général joints en annexe;

**Proposé par :** Jean-Jacques Desjardins

**Appuyé par :** Lawrence Nadler

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** la correspondance du Maire et du Directeur Général pour le mois d'août 2006.

Résolution no : 2006-08-164

4.0 Comptes à payer et comptes payés

**ATTENDU** la liste des comptes à payer et des comptes payés jointe en annexe;

**Proposé par** : Lawrence Nadler

**Appuyé par** : Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** les comptes d'août 2006 au montant de 645 412,29 \$

5.0 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions

Résolution no : 2006-08-165

6.1 Adoption du règlement numéro 2006-490 concernant les nuisances

**ATTENDU** le règlement joint en annexe;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 16 juin 2006;

**Proposé Par** : Jean-Jacques Desjardins

**Appuyé par** : Lawrence Nadler

**IL EST RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le règlement numéro 2006-490

Résolution no : 2006-08-166

6.2 Adoption du règlement numéro 2006-502 concernant les stationnements

**ATTENDU** le règlement joint en annexe;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 21 juillet 2006;

**Proposé Par** : Roger Martel

**Appuyé par** : Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le règlement numéro 2006-502

Résolution no : 2006-08-167

7.0 Rapport final de Fernand Veillette en lien avec le mandat de mettre à jour l'étude, des chemins principaux et des avenues secondaires, réalisée par la firme Génivar

**ATTENDU** la nécessité de connaître l'état des chemins principaux et des avenues secondaires suite à la reconstitution de la ville;

**ATTENDU** l'offre de services soumise par Fernand Veillette consultant;

**ATTENDU** le mandat accordé via la résolution 2006-01-23 à Fernand Veillette consultant;

**Proposé par** : Jean-Jacques Desjardins

**Appuyé par** : Roger Martel

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ACCEPTER** le rapport final de Fernand Veillette consultant daté du 28 juillet 2006;

**DE CONFIER** au Directeur général le mandat de préparer les deux projets de règlements d'emprunt en vue de réaliser les travaux.

Résolution no : 2006-08-168

8.1 Avis de motion - Règlement numéro 2006-503

**Monsieur Jean-jacques Desjardins donne avis de motion à l'effet de préparer un règlement d'emprunt concernant l'achat d'un camion avec ses accessoires pour le déneigement et la cueillette des ordures.**

Résolution no : 2006-08-169

9.1.1 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. André Nadeau

**ATTENDU** la tenue d'une assemblée du CCU le 10 août 2006;

**ATTENDU** la demande de P.I.I.A. déposée par M. André Nadeau concernant l'ajout d'une galerie grillagée attenante à la résidence;

**ATTENDU** que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme en matière de zonage et respecte les objectifs poursuivis par la municipalité en matière de (P.I.I.A);

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

**Proposé Par** : Jean-Jacques Desjardins

**Appuyé par** : Lawrence Nadler

## **IL EST RÉSOLU**

**D'APPROUVER** le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. André Nadeau conditionnellement au dépôt d'un plan indiquant les mesures exactes et illustrant l'intégration de la toiture de la galerie projetée à la résidence.

### Résolution no : 2006-08-170

### 9.2 Adoption des règlements numéros : 2006-492 à 2006-501

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 110.3.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le conseil, peut procéder à la révision quinquennale du plan d'urbanisme.

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 110.10.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la révision du plan d'urbanisme permet le remplacement des règlements de zonage et de lotissement.

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été préalablement donné à une séance du conseil de la Ville d'Estérel tenue le 7 juillet 2006.

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 109.1, le conseil de Ville d'Estérel a déjà adopté le 21 juillet les différents projets de plan et de règlements d'urbanisme.

**ATTENDU** qu'il est également apparu nécessaire afin d'assurer la cohérence avec le plan d'urbanisme, d'adopter un nouveau règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble.

**ATTENDU** que de tels projets de règlements doivent être soumis, avant leur adoption finale, au processus de consultation publique prévu aux articles 124 à 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour l'ensemble de ces règlements

**ATTENDU** qu'en vertu des articles 110.3.1 et 136.0.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les règlements de zonage et de lotissement doivent pour leur part être également soumis à un processus d'approbation référendaire s'adressant à l'ensemble de la population et qu'un avis public a été publié à cette fin, selon les modalités prévues à la loi.

**ATTENDU** que lors de l'assemblée publique le conseil de la Ville d'Estérel a entendu les personnes et les organismes désirant s'exprimer sur le contenu du plan et des règlements d'urbanisme.

**ATTENDU** qu'après la tenue de l'assemblée publique, le conseil adopte (avec s'il y a des changements les mentionnés afin qu'ils soient inclus ou sans changement) les règlements révisant le plan et remplaçant les règlements de zonage et de lotissement selon les dispositions prévues aux articles 109.5 et 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

**Proposé par** : Roger Martel

**Appuyé par** : Lawrence Nadler

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les règlements de remplacement portant les noms et numéros suivants :

- Règlement d'adoption du plan d'urbanisme portant le numéro 2006-492
- Règlement de zonage portant le numéro 2006-493
- Règlement de lotissement numéro 2006-494
- Règlement de construction numéro 2006-495
- Règlement sur l'émission des permis et certificat numéro 2006-496
- Règlement sur les conditions d'émission d'un permis de construction numéro 2006-497
- Règlement sur les dérogations mineures numéro 2006-498
- Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2006-499
- Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 2006-500
- Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme numéro 2006-501

soient et sont adoptés et qu'il soit statué et décrété qu'à compter de l'entrée en vigueur desdits règlements, la totalité ou les parties du territoire de la corporation municipale de Ville Estérel, selon les cas prévus aux présentes, soient soumises aux dispositions de ces règlements.

Résolution no : 2006-08-171

10.0 Séance ordinaire du 28 août 2006 de l'agglomération Sainte-Marguerite-Estérel

**ATTENDU** l'article 61 du projet de loi 75; qui se lit comme suit :

Lors d'une séance du conseil de toute municipalité liée, le maire :

1° informe le conseil des sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération;

2° expose la position qu'il entend prendre sur tout sujets visés au paragraphe 1°, discute de celle-ci avec les autres membres présents et propose l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

3° fait rapport des décisions prises par le conseil d'agglomération lors d'une séance précédente.

**ATTENDU** qu'une séance régulière du conseil d'agglomération aura lieu le 28 août 2006;

**Proposé par** : André Nadeau

**Appuyé par** : Roger Martel

## **IL EST RÉSOLU,**

**DE RETENIR** les orientations spécifiées par le maire dans la lettre qu'il adressait à monsieur André Charbonneau le 14 août dernier et dont copie est jointe à la présente.

**DE MANIFESTER** notre accord afin que deux ententes, concernant la protection incendie, soient négociées avec les municipalités d'Entrelacs et de Val David.

**DE MENTIONNER** qu'une participation du service incendie au défilé de l'Association Ste-Marie Di Canneto n'est pas considérée comme une activité d'Agglomération. Cependant, si la ville de Sainte Marguerite du Lac Masson souhaite la participation du service des incendies à cette activité, elle devrait rembourser l'Agglomération des coûts occasionnés par cette celle-ci.

## 11.0 Deuxième période de questions

### Résolution no : 2006-08-172

#### 12.1 Félicitations au personnel de la sécurité civile et aux employés de la ville d'Estérel

**ATTENDU** les inconvénients causés par des conditions atmosphériques particulières le 1 août dernier;

**ATTENDU** la qualité et la rapidité d'exécution dans le travail fourni par les pompiers volontaires de l'Agglomération et les membres du service de protection civile lors de cette intervention visant à dégager les chemins principaux de la ville;



**ATTENDU** l'effort conjoint et soutenu fourni par les employés de la ville lors de cet évènement, notamment les employés des travaux publics et du service de sécurité;

**Proposé par** : André Nadeau

**Appuyé par** : Tous les membres présents

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,**

**DE TRANSMETTRE** les remerciements des membres du conseil municipal à chacune des personnes ayant contribué au bon déroulement de cette opération d'urgence.

Résolution no : 2006-08-173

12.2 Demande d'aide financière suite aux orages et vents violents du 1 août 2006

**ATTENDU** les inconvénients causés par des conditions atmosphériques particulières le 1 août dernier;

**ATTENDU** la nécessité d'avoir recours à une firme privée pour effectuer le nettoyage;

**ATTENDU** les coût inhérents à cette opération;

**Proposé par** : Roger Martel

**Appuyé par** : Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU,**

**DE DEMANDER** au Ministère de la Sécurité Publique une aide financière afin de pouvoir assumer cette dépense fortuite.

Résolution no : 2006-08-174

12.3 Embauche de Gilbert Lévesque à titre d'employé remplaçant

**ATTENDU** qu'un de nos employés est présentement en période de maladie;

**ATTENDU** la nécessité de remplacer cet employé jusqu'à son retour au travail;

**ATTENDU** l'accord du conseiller responsable;

**Proposé par** : Jean-Jacques Desjardins

**Appuyé par** : Lawrence Nadler

**IL EST RÉSOLU,**

**DE RATIFIER**, l'embauche de monsieur Gilbert Lévesque pour remplacer monsieur Jacques Durocher durant son absence.

### 13.0 Dépôt de document

#### 13.1 Rapport final d'activités – GDG Environnement

Résolution no : 2006-08-175

### 14.0 Levée de l'assemblée

**Proposé par** : Lawrence Nadler

**Appuyé par** : André Nadeau

**IL EST RÉSOLU,**

**DE LEVER** l'assemblée

Je, Frédéric Prescott directeur général de la ville d'Estérel, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour chacune des résolutions à caractère financier de la présente séance sauf si il est spécifiquement fait mention d'une ou de plusieurs conditions requises pour leur entrée en vigueur.

\_\_\_\_\_  
ANDRÉ NADEAU, MAIRE

\_\_\_\_\_  
FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL